



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION

N° 2010-12-14

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 décembre 2010

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. DUTRUC-ROSSET), M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Jacques BELLIER (pouvoir de M. Patrick CONFETTI), M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Alain-Michel LAMBERT), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Edmond GRONDIN), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir à M. Michaël THOMAS), Mme Véronique BANULS (pouvoir de M. Alain-Louis MIE), M. Christian JOUANE (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), M. Jean-Philippe MALLE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Jean-Philippe BARRET, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET (pouvoir de M. Christian MAMY), M. Christophe BOLLENGIER (pouvoir de M. Olivier FRAUDEAU), M. Alain NOURISSIER (pouvoir de M. Laurent DELAPORTE), Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL (pouvoir de M. Jean-Marc FRESNEL), Mme Marie BOELLE (pouvoir de Mme Magali ORDAS), M. Arnaud MERCIER, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY (pouvoir de Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL), M. François LAMBERT, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, Mme Pascale ROCHERON.

Absents excusés : M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Patrick CONFETTI (pouvoir à M. Jacques BELLIER), M. Alain-Louis MIE (pouvoir à Mme Véronique BANULS), M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Philippe LEQUAIN, M. Alain-Michel LAMBERT (pouvoir à M. Jean François PEUMERY), M. Edmond GRONDIN (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), M. Christian MAMY (pouvoir à M. Guy HEMET), M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir à M. Christophe BOLLENGIER), M. Jean-Marc FRESNEL (pouvoir à M. Michel BANCAL), Mme Christine de la FERTE, Mme Magali ORDAS (pouvoir à Mme Marie BOELLE), M. Michel SAPORTA, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL (pouvoir à M. Hervé FLEURY), M. Roland de HEAULME, M. Michaël THOMAS (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. OLIVIER COLLO

Date de convocation : 30 novembre 2010

Date d'affichage de la convocation : 30 novembre 2010

Nombre de conseillers en exercice : 63

Nombre de membres présents : 44

N° de l'ordre du jour :

2010.12.14 : Définition de l'intérêt communautaire en matière de parking-relais : création/réhabilitation et gestion d'un parking-relais desservant la gare de Saint-Cyr-l'École RER

□ **M. Bernard DEBAIN, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu la délibération n°2009-05-01 du 26 mai 2009 relative à la Modification des statuts de Versailles Grand Parc – Extension des compétences,

Vu la délibération n°2008/0752 du 2 octobre 2008 du conseil du Syndicat des Transports d'Ile-de-France relative à la mise en œuvre du Schéma directeur des parcs relais,

Vu la nouvelle compétence facultative de Versailles Grand Parc relative à la création ou l'aménagement et la gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire,

Vu le Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDUIF) qui a pour objectif la mise en place d'une politique de déplacement à l'échelle du « bassin de vie » par une combinaison optimale entre tous les modes, facilitant l'intermodalité et favorisant le recours aux transports publics,

Conformément au PDUIF, et dans un souci de développement de l'intermodalité, le Parc Relais apparaît comme l'un des maillons de la chaîne de déplacement. Son objectif étant d'inciter le report modal des usagers d'un mode de transport individuel vers un mode de transport collectif,

Vu les objectifs en matière de stationnement que s'est fixé le Syndicat Mixte du Bassin de Déplacements de la Région de Versailles dans le cadre du Plan Local de Déplacements (PLD) en cours de finalisation,

Il a été proposé la création d'un parking-relais d'intérêt communautaire permettant la desserte de la gare de Saint-Cyr-l'Ecole RER.

Ce parking-relais est destiné en priorité aux usagers ne disposant pas d'alternative à la voiture particulière pour rejoindre le réseau de transport public.

Les prochaines étapes, à la charge de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, maître d'ouvrage du futur ouvrage, consisteront à :

- définir, en collaboration avec l'Etablissement Public du Château les conditions d'occupation des emprises foncières,
- évaluer le coût de création du parking-relais,
- définir un plan de financement pour la réalisation des travaux de création du parking-relais,
- réaliser un état des besoins en stationnement dans le parking-relais et ses abords et définir une politique locale de stationnement,
- définir les caractéristiques techniques du parking, en concertation avec les entités susceptibles de participer au financement de l'opération,
- définir le mode de gestion et d'exploitation du parking.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve la création/réhabilitation et la gestion du parking d'intérêt communautaire desservant la gare de Saint-Cyr-l'Ecole RER.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 44

Suffrages exprimés : 57 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président
Par dérogation

Alain FAUVEAU

Directeur Général des Services